



# Te Rau Mata Ara'i

## Le Réseau de prévention, de surveillance et de lutte contre les Espèces Envahissantes de Polynésie française

Au programme de cette lettre d'information, trois nouvelles opportunités de s'investir dans la protection de l'environnement !

- ✓ Un atelier de formation et un appel à projets proposés par la Direction de l'environnement
- ✓ Un appel à projets « MobBiodiv'2020 : les associations pour la biodiversité »

Nous terminerons en vous présentant le projet de renforcement de la biosécurité sur l'aéroport de Tahiti Faa'a et port de Motu Uta (Papeete) mené par la direction de la Biosécurité (DBS).

***Appel à participation à atelier de formation  
« Soutien technique et administratif aux projets de préservation de la biodiversité »  
du 12 au 16 octobre 2020***

La Direction de l'environnement organise la 3<sup>e</sup> édition de son atelier de formation à l'attention des acteurs œuvrant pour l'environnement en Polynésie française.

**L'objectif de l'atelier est de fournir aux associations des îles, les connaissances et les méthodes pour mener des projets en environnement. Cette connaissance est transmise à la fois de manière théorique en salle, pratique sur le terrain mais également par le biais des échanges entre membres d'associations, avec des experts reconnus en matière de gestion de l'environnement ou avec les représentants des services administratifs.**

Les thèmes abordés seront les suivants :

- Généralités sur les thèmes de la biodiversité terrestre, les écosystèmes et les invasions biologiques
- Portrait des archipels, enjeux de protection/conservation
- Gestion de projet :
  - Définir un projet et ses modalités de mise en œuvre (suivi, calendrier, budget, ...)
  - Trouver des sources de financement
- Méthode de gestion des espèces envahissantes sur le terrain :
  - Prévention en matière d'environnement
  - Méthode de détection, de lutte et de suivi
  - Initiation à l'utilisation d'un GPS

L'atelier se tiendra sur 5 jours, du lundi 12 octobre après midi au vendredi 16 octobre en fin de matinée. Il est ouvert aux personnes déjà impliquées, ou souhaitant s'impliquer dans la protection de la biodiversité de leur île.

Les frais de transport et d'hébergement des participants seront pris en charge pour la durée de la formation.

**A l'issue de cet atelier, les projets les plus aboutis pourront bénéficier d'un accompagnement privilégié de la part d'un ou plusieurs experts pour leur lancement et/ou leur suivi.**

**Les places sont limitées. Si vous souhaitez participer à l'atelier ou pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter l'organisatrice, Marie Fourdrigniez, par mail à [tahitibioconsulting@gmail.com](mailto:tahitibioconsulting@gmail.com) ou par téléphone au 87 74 68 72**

### ***Appel à projets DIREN « subventions aux associations environnementales »***

Le 2<sup>e</sup> appel à projets de l'année 2020 organisé par la Direction de l'environnement pour soutenir les actions portées par les associations environnementales est actuellement ouvert.

Il s'adresse aux associations de type « loi 1901 » dont les activités exercées concernent notamment la protection, la conservation, la gestion ou la valorisation de l'environnement de Polynésie française.

Les actions proposées doivent être réalisées avant la fin de l'année 2020, et peuvent concerner des thématiques aussi variées que l'éducation à l'environnement, la protection de la biodiversité (faune et flore remarquables), la lutte contre les espèces envahissantes, le nettoyage de quartiers, de plages ou de fonds marins, etc.

Les dossiers de demande de subvention sont téléchargeables sur le site internet de la Direction de l'environnement (<https://www.service-public.pf/diren/>) et doivent être déposés au plus tard le **lundi 20 juillet 2020 avant 12 h.**

Pour toute information complémentaire, s'adresser à la **Direction de l'environnement** :

Immeuble TNTV, 1<sup>er</sup> étage, quartier de la Mission, colline de Putiaoro

Tél. : (689) 40 47 66 66 - Email : [direction@environnement.gov.pf](mailto:direction@environnement.gov.pf)

### ***Appel à projets « MobBiodiv'2020 : les associations pour la biodiversité »***

Le ministère de la transition écologique et solidaire avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB) lance un appel à projets pour **accompagner les associations de protection de l'environnement dans des projets innovants.**

**Cet appel à projets a pour objectif d'accompagner ou de faire émerger des actions qui seront mises en œuvre par des associations de protection de l'environnement et en faveur de la biodiversité de métropole comme d'outre-mer. Il est doté d'un montant d'aides de 4 millions d'euros (+ montant en F CFP).**

Les projets des candidats doivent s'inscrire dans l'une des quatre thématiques suivantes :

- Restaurer, protéger les écosystèmes et leurs fonctionnalités ;
- Intégrer la biodiversité dans l'aménagement et la gestion des territoires ;
- Optimiser les systèmes économiques et financiers pour allier développement économique et préservation de la biodiversité ;
- Faire progresser le savoir, l'apprentissage et l'innovation en faveur de la préservation de la biodiversité ;
- Encourager la participation des citoyens à la protection de la biodiversité.

Les candidatures sont ouvertes depuis le 25 mai, avec deux dates butoirs de remise de dossiers :

- Une première possibilité de dépôt des candidatures jusqu'au 21 juin sur le site. Les lauréats de cette session seront annoncés fin juillet 2020. (*Déjà passée*)
- Une seconde possibilité de **dépôt jusqu'au 4 septembre sur le site**, avec des lauréats annoncés mi-octobre 2020 (*En cours*)

**Pour plus d'information et pour télécharger le règlement, cliquez [ici](#).**

## Renforcement de la biosécurité aux points d'entrée des marchandises internationales

Dans le cadre du programme « Protege », financé par le 11ème fonds européen de développement, il a été prévu de conduire une action spécifique visant à renforcer la biosécurité de nos îles.



**En effet, l'importation de marchandises à partir de l'international** représente un risque important d'introduction de nouvelles espèces pouvant être nuisibles pour la biodiversité et pour l'agriculture. C'est pourquoi il est important de renforcer le contrôle aux frontières et en interinsulaire afin de maintenir au mieux le statut sanitaire préservé de nos îles.

L'action prévue consiste à la mise en place des moyens d'inspection complémentaires suivants :

- Une équipe cynophile (chiens renifleurs) basée à l'aéroport de Faa'a, en charge du contrôle à l'arrivée des vols internationaux et inter insulaires, ainsi que des colis internationaux ;
- Une équipe cynophile basée au port de commerce de Motu Uta, en charge du contrôle des navires internationaux d'approvisionnement, des goélettes interinsulaires et des voiliers privés ;
- Un scanner à rayon X à l'arrivée à l'international.



Crédit Image : Raul ARBOLEDA / AFP

Ce projet doit se réaliser au travers de la Direction de la biosécurité (DBS), créée en 2017 par la fusion des cellules phytosanitaire et zoosanitaire du service du développement rural.

**La DBS a pour mission de prévenir l'introduction et la dissémination en Polynésie française des organismes nuisibles des végétaux et des animaux.** A cette fin, les agents de la biosécurité règlementent et inspectent toute importation de plantes et d'animaux, de produits végétaux et produits animaux et toute autre marchandise pouvant présenter des *risques phytosanitaires ou zoosanitaires*.

Pour plus d'information sur la Direction de la biosécurité, cliquez [ici](#)

Si vous aussi, vous agissez pour la biodiversité, faites-nous part de votre projet pour que nous puissions le partager.

Pour plus de renseignements ou pour partager vos projets, n'hésitez pas à nous contacter à :  
[invasives@environnement.gov.pf](mailto:invasives@environnement.gov.pf) ou au 87 74 68 72

